

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Réorganisation des services hospitaliers dans Charlevoix pour la période estivale

Québec, 18 juin 2021 -- En raison du manque d'effectif infirmier dans la région de Charlevoix qui sera encore plus marquée pendant la période estivale et qui est exacerbé cette année par le contexte de pandémie, le CIUSSS de la Capitale-Nationale informe la population de Charlevoix qu'il a été dans l'obligation de procéder à une réorganisation des services hospitaliers habituellement offerts à l'Hôpital de Baie-St-Paul ainsi qu'à l'Hôpital La Malbaie.

Cette réorganisation entraînera une suspension des activités régulières de soir et de nuit (16 h à 8 h) de l'urgence de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul et une fermeture temporaire des trois lits de soins intermédiaires de l'Hôpital de La Malbaie, et ce du 28 juin au 11 septembre. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle et temporaire dans le contexte où les deux urgences, ainsi que l'unité d'obstétrique, anticipaient une situation précaire sur le plan de la main-d'œuvre pour la période estivale.

« Cette réorganisation permettra de consolider certains services prioritaires sur le territoire, comme celui de l'obstétrique, avec plus de 60 accouchements prévus au cours de l'été, ainsi que le maintien d'une urgence complètement fonctionnelle 24h/24 », a fait valoir Dre Isabelle Samson, directrice des services professionnels au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

« Tout en s'assurant d'offrir la meilleure couverture de soins possible en fonction des besoins prioritaires des citoyens de Charlevoix et en privilégiant la sécurité et la qualité des services, cette réorganisation a été mise en place dans un esprit de bienveillance envers nos employés dans une période extrêmement critique », a ajouté la directrice des soins infirmiers et de la santé physique (par intérim) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Sandra Racine.

Pour les résidents de Baie-Saint-Paul et des environs qui auraient besoin d'une consultation médicale non urgente, il est recommandé de contacter la ligne Info-Santé 811. Le personnel qualifié de la centrale téléphonique pourra diriger les personnes vers le bon service. Il est également conseillé de favoriser les consultations de jour lorsque c'est possible, soit à l'hôpital ou en GMF. S'il s'agit d'une urgence, il faut composer le 911 (les services seront rehaussés pendant la période de suspension des activités régulières de l'urgence de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul). Les gens ayant besoin d'une consultation médicale peuvent aussi se présenter à l'urgence de l'Hôpital de La Malbaie ou à celle de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré.

Par ailleurs, une infirmière et un médecin demeureront présents entre 16 h et 8 h à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul pour assurer un filet de sécurité en cas d'urgence cardio-respiratoire dans ce secteur. De même, un véhicule ambulancier a été ajouté sur le territoire entre 16 h et 8h.

Le maintien des services à l'urgence de l'Hôpital de La Malbaie a été principalement justifié par sa situation géographique, qui permet d'avoir une plus grande couverture territoriale. Également, l'Hôpital de Baie-Saint-Paul étant situé entre l'Hôpital de La Malbaie et l'hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, cela facilite la desserte par les services préhospitaliers.

-30-

Source et renseignements :

Direction adjointe des communications - relations médias
CIUSSS de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 266-1019, poste 31539
relations.medias.ciuSSscn@ssss.gouv.qc.ca



www.ciuSSscn.ca